

Etude statistique sur l'entrepreneuriat e-commerce belge (chiffres fin 2020)

Rapport de synthèse

Fin 2020 la Belgique comptait 7831 entités juridiques actives comme e-commerçants « pure players » (vendant uniquement en ligne), soit une augmentation de 45 % par rapport à l'année précédente.

Chaque année, le cabinet-conseil RETIS analyse l'offre en E-Commerce en Belgique, en examinant le secteur de l'e-commerce BtoC¹, sur la base des statistiques de la BCE et des déclarations faites auprès de celle-ci.

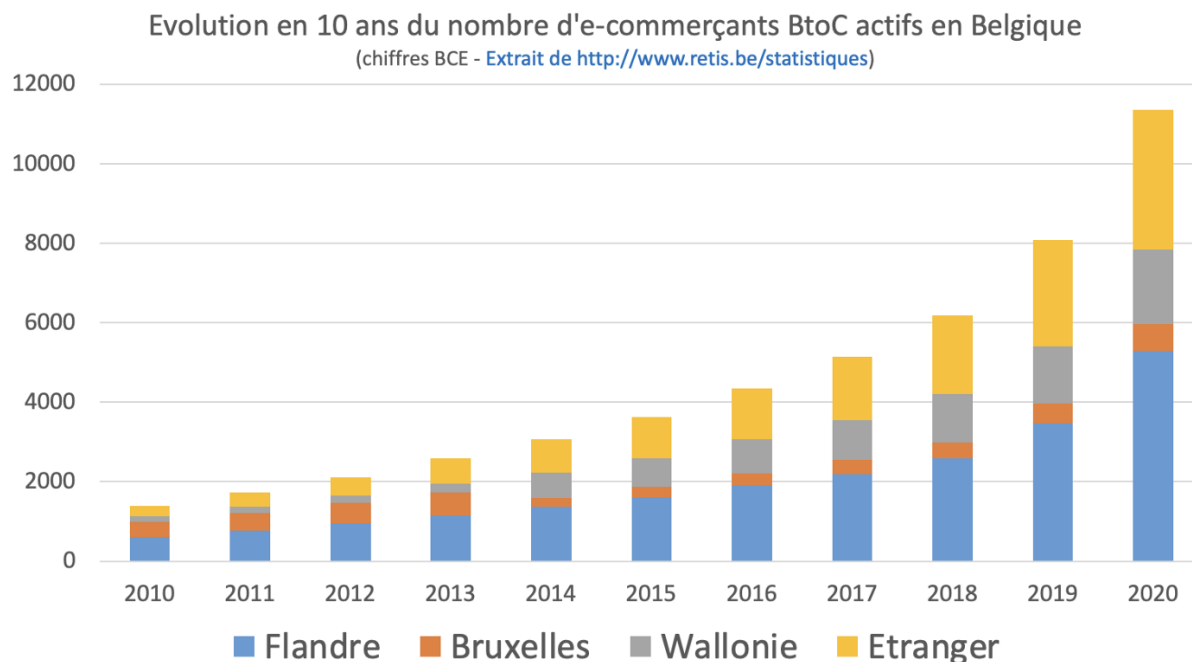
Croissance de 45 % du nombre d'e-commerçants pure players belges en 2020

Le nombre d'e-commerçants belges pure players en BtoC a quintuplé entre 2010 et 2020, pour atteindre 7831 fin 2020. Compte tenu de la crise, 2020 a été une année exceptionnelle avec une croissance de 45 %

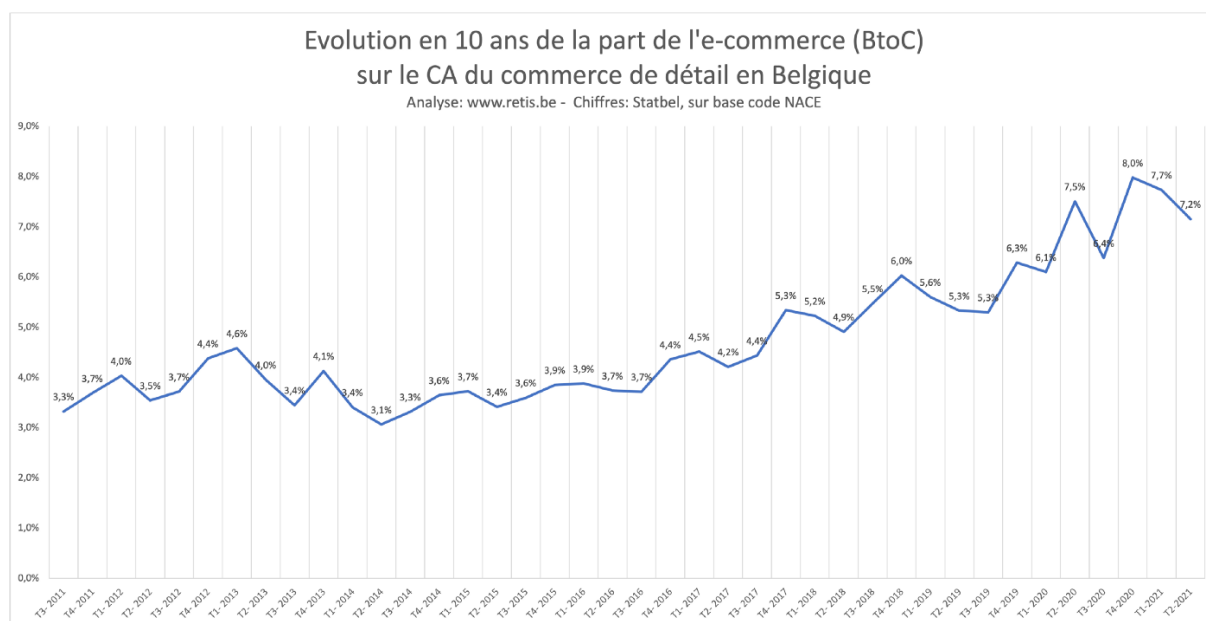
Écart de dynamisme significatif entre le nord et le sud de la Belgique

- En 2008, la proportion d'e-commerçants dans chaque région reflétait pratiquement la répartition de la population.
- Entre 2008 et 2016, la croissance du nombre d'e-commerçants a été plus forte en Flandre qu'à Bruxelles et en Wallonie. Ainsi à Bruxelles, le nombre d'e-commerçants est passé de 90 à 312, contre 426 à 1904 en Flandre.
- Entre 2016 et 2019, Bruxelles et la Wallonie n'ont pas réduit l'écart avec la Flandre, mais il ne s'est pas non plus accentué.
- **En revanche l'écart s'est de nouveau creusé en 2020 : la croissance n'a été que de 30 % en Wallonie et de 52 % en Flandre.**

¹ Réserves méthodologiques : voir <https://www.retis.be/statistiques-secteur-de-commerce-belgique/>



Part de l'e-commerce dans le commerce de détail en Belgique



Fin du 2e trimestre 2021, **la part du commerce à distance** par rapport au chiffre d'affaires de l'ensemble du commerce de détail en Belgique (hors véhicules automobiles) **est de 7,2 %**, soit une forte progression par rapport au 2e trimestre 2019 (5,3 %).

Le pic le plus haut (8 %) a été atteint au 4e trimestre 2020, pendant la 2e vague de contamination au COVID-19 et lors de la période des fêtes de fin d'année. Cette proportion reste toutefois relativement faible par rapport à celle obtenue par exemple au Royaume Uni, qui dépasse largement les 20 %.

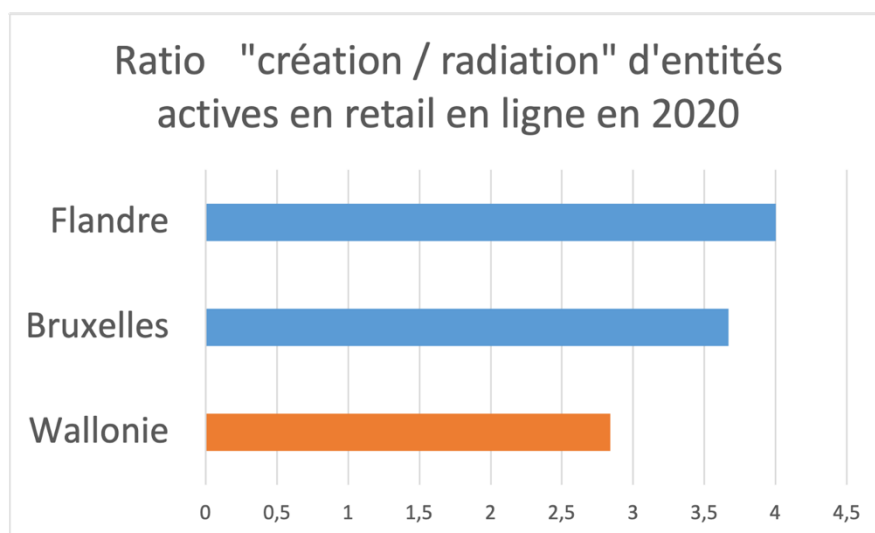
La vente en ligne, un secteur dynamique mais plus volatile que la moyenne

En 2020, année exceptionnelle compte tenu de la crise sanitaire, le nombre de nouveaux assujettis TVA pour une activité « pure player e-commerce » a été très élevé : **3264 entités**.

Néanmoins plus d'un e-commerçant sur 7 a arrêté son activité en 2020, dans un contexte qui aurait dû être au contraire particulièrement prospère puisque les consommateurs ont massivement acheté en ligne cette année-là.

Ce taux important d'abandons rappelle que [le secteur du commerce électronique n'est néanmoins pas un eldorado](#) (une étude réalisée précédemment par RETIS a identifié les principaux [facteurs d'échec en e-commerce](#), ainsi que les [clés de réussite](#)).

Les 887 arrêts d'activité d'e-commerce en 2020 ont proportionnellement lieu surtout en Wallonie : la proportion création/radiation atteint 2,84 en Wallonie (644 créations pour 226 radiations), 3,67 à Bruxelles (246 créations pour 67 radiations) et 3,97 en Flandre (2374 créations pour 594 radiations).



Ces radiations s'observent quasi exclusivement au niveau des auto-entrepreneurs / structures unipersonnelles : 883 (contre seulement 4 radiations parmi les entreprises qui avaient engagé du personnel).

Il apparaît ainsi que la croissance plus marquée en Flandre du nombre d'e-commerçants s'explique par un plus grand nombre de créations d'entreprises, mais aussi par une plus grande longévité de celles-ci.

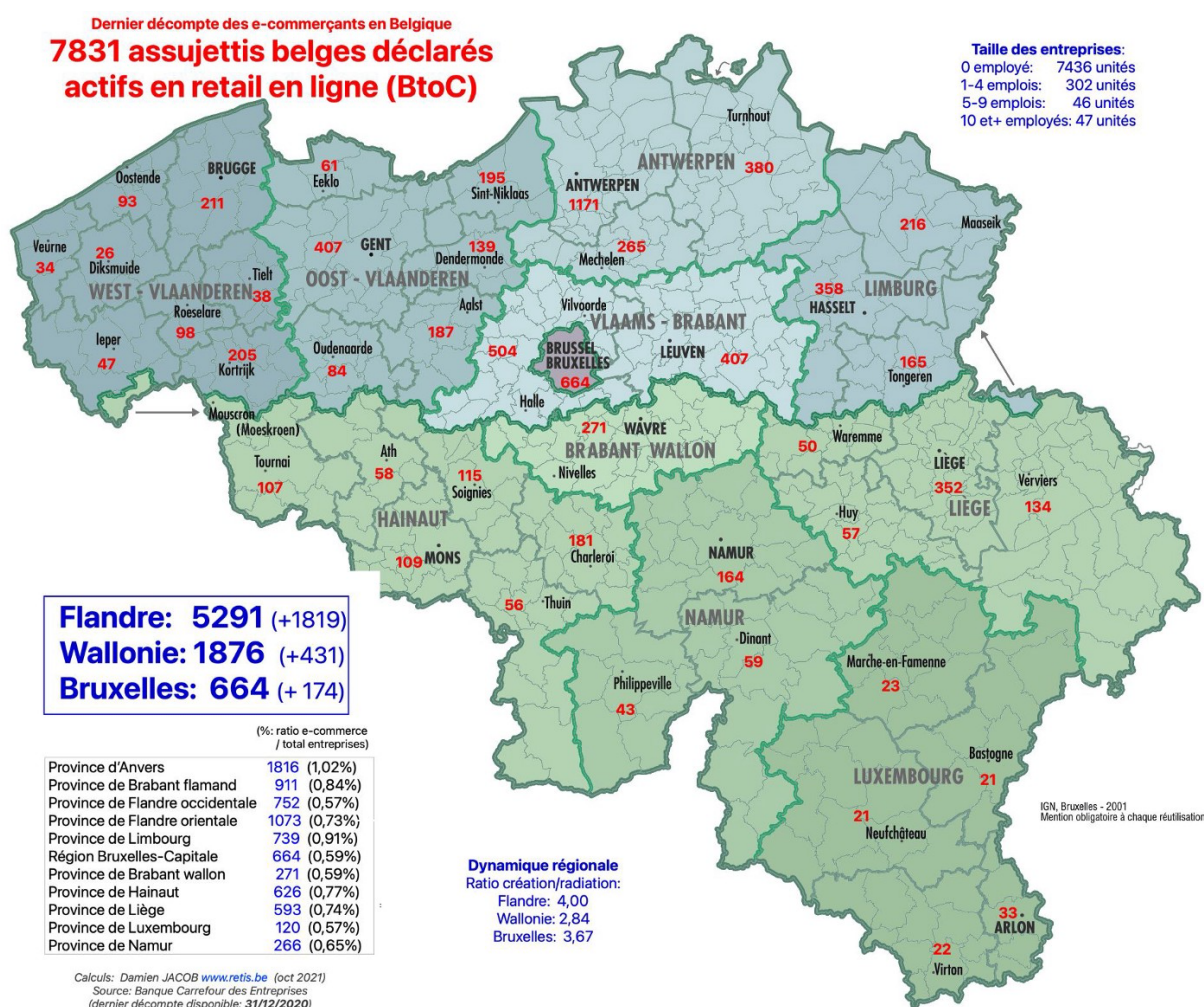
Il semblerait dès lors judicieux que des actions publiques soient entreprises, en particulier en Wallonie. D'une part pour **augmenter le nombre de projets** (entre fin 2018 et fin 2019, seulement 228 nouvelles entités en Wallonie, contre 798 en Flandre ; pour l'année 2019 : 644 en Wallonie contre 2374 en Flandre) et d'autre part pour **aider les entrepreneurs en e-commerce existants à renforcer leurs activités et à s'étendre**, compte tenu de la moyenne

de longévité trop basse actuellement des entreprises wallonnes en e-commerce et du faible taux de salariés engagés dans ces entreprises (seulement 13 comptent au moins 10 employés).

Où se situent les e-commerçants belges ?

Sur la base du recensement effectué fin 2020 (données qui ont été rendues publiques en octobre 2021), voici une carte inédite localisant les 7831 entreprises belges qui se sont déclarées avec comme principale activité le commerce de détail en ligne BtoC.

Le nombre d'entités économiques déclarant avoir principalement une activité de commerce de détail en ligne **a augmenté de 45 % entre 2019 et 2020** (contre 20 % entre 2018 et 2019), pour atteindre 7831 au 31/12/2020 (5407 fin 2019, 4205 fin 2018).

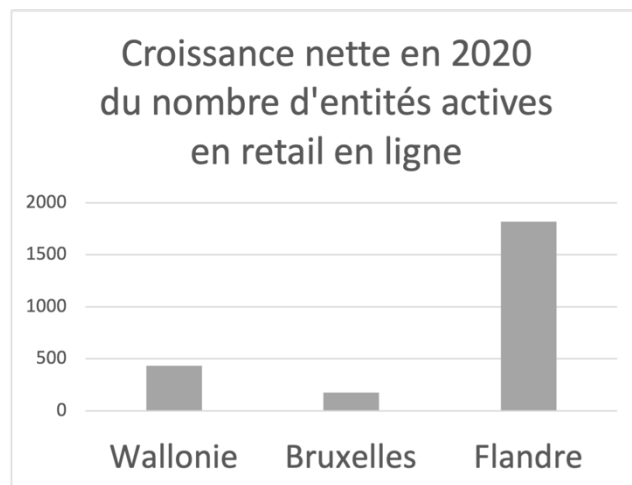


En raison des règles en matière de protection des données personnelles, la carte localisant précisément les e-commerçants répertoriés, dont la très large majorité (plus de 80 %) exercent à partir de leur domicile privé, ne peut être diffusée.

Répartition géographique des e-commerçants par régions en Belgique

Les 7831 e-commerçants BtoC se répartissent entre les 3 régions belges de la manière suivante :

- **Région Flamande** : 5291 e-commerçants (68 %), contre 2586 fin 2019
- **Région Wallonne** : 1876 e-commerçants (24 %), contre 1210
- **Région Bruxelloise** : 664 e-commerçants (8 %), contre 490



La province d'Anvers est de loin la plus dynamique en entreprises e-commerce par rapport au nombre total d'entreprises (avec un taux de 1 % d'entreprises actives dans le secteur).

En analysant à une échelle administrative inférieure, les 8 arrondissements où la proportion d'assujettis déclarés actifs dans l'e-commerce est la plus forte sont 6 arrondissements flamands et 2 arrondissements wallons : **Anvers** (1,13 %), **Hasselt** (0,94 %), **Maaseik** (0,91 %), **Tongres** (0,90 %), **Turnhout** (0,89 %), **Saint-Nicolas** (0,89 %), **Liège** (0,86 %) et **Charleroi** (0,85 %).

Emploi : écrasante majorité d'indépendants seuls

Sur les 7831 entités, 7436 n'ont pas de salariés et seulement 47 dépassent 10 employés, ce qui montre que ce secteur est encore jeune (répartition régionale : 25 en Flandre, 13 en Wallonie, 9 à Bruxelles).

Plus de 90% des e-commerçants ne sont pas employeurs (7436 au 31/12/2020). En tenant compte du gérant, le nombre de personnes actives seraient donc de l'ordre de 11000.

Ce total de 7831 entités reprend tant des indépendants (6282) que des sociétés (dont 1213 SRL, 363 SNC/SCS, 96 SA), ainsi que des organismes / ASBL (49).

Pas de boom e-commerce en zone rurale en Belgique

Si l'e-commerce est considéré en France comme une activité spécialement en essor en zone rurale, cela ne semble pas être le cas en Belgique (Ardenne, mais aussi Flandre occidentale), même en valeur relative (ratio par rapport à la population ou au nombre d'entreprises). Les provinces de Flandre occidentale et de Luxembourg obtiennent d'ailleurs les 2 plus mauvais taux (ratio de 0,57 % d'e-commerçants parmi les entreprises situées dans ces 2 provinces, soit nettement moins que le 1 % pour la province d'Anvers).